

Comité (en millions de dollars)	Enveloppe			% Taux de crois- sance	1982-83	1983-84
	1979-80	1980-81	1981-82			
Plus: Réserves pour ajustements aux programmes statutaires	S/O	474	860		960	1,070
Moins: Retard	S/O	-946	-1,064		-1,200	-1,329
Total débours	52,962	59,950	67,625	+12.8	74,725	82,275
Total débours excluant la dette publique	44,438	49,550	55,275	+11.5	60,350	66,075

Source: Budget de dépenses 1981-1982, Partie I: Le plan de dépenses du gouvernement, p. 8

NEW ESTIMATES PRESENTATION

We would like to compliment the President of the Treasury Board and his colleagues on the new look of the Main Estimates. The purpose of the expenditures and the policy objectives are clearly set out in the Expenditure Plan, and the projected four-year plans should assist the public and private sectors alike. We consider the President's statement of February 1981, as well as the background notes on the proposed revisions, to be a succinct and informative description of the three parts to the new presentation; therefore, we have appended the statement and notes to our report.

In November 1980, this Committee recommended the inclusion of brief, summary analyses indicating the relative, regional impacts of federal spending initiatives. While we are pleased with the changes made thus far, we continue to recommend that aggregate information on a regional and sectoral basis be included in the tables and text of future versions of the Main Estimates. We feel that such information is necessary in order to understand and evaluate the government's policy objectives and impacts.

The President of the Treasury Board underlined the fact that if the information contained in the Main Estimates is not fully and efficiently utilized by Parliament, then much of the purpose of the revision will have been lost.

THE IMPACT OF REVENUE DEPENDENCY

As a result of this Committee's recommendations, the government has adopted a revenue dependency policy with regard to the accommodation of departments (through the Accommodation Program of the Department of Public Works). This new policy will be reflected in future Main Estimates, and we anticipate that a clearer picture of the cost of the accommodation program will result.

GRANTS AND CONTRIBUTIONS

In order to make the estimates as clear as possible to Parliamentarians and other laymen, we recommend that the use of the terms "grants" and "contributions" be reconsidered and if possible other, more appropriate, terms be used. At present, a "contribution" is subject to audit and voted, whereas a legislated "grant" is not subject to audit. This can result in

NOUVELLE PRÉSENTATION DU BUDGET DES DÉPENSES

Nous voudrions féliciter le président du Conseil du Trésor et ses collègues pour la nouvelle présentation du Budget des dépenses. Les objectifs des dépenses et des politiques sont clairement énoncés dans le plan de dépenses et les plans prévus pour quatre ans seront d'une grande utilité pour le public et le secteur privé. Nous considérons que la déclaration faite par le président, en février 1981, et la pochette d'information sur les révisions envisagées, constituent une bonne description succincte des trois parties de la nouvelle présentation; nous avons par conséquent ajouté en annexe à notre rapport cette déclaration et ces renseignements.

En novembre 1980, le Comité avait recommandé l'insertion d'analyses sommaires des répercussions régionales relatives des dépenses fédérales. Bien que les changements effectués jusqu'à ce jour nous réjouissent, nous continuons à recommander que des informations globales régionales et sectorielles soient introduites dans les tables et dans le texte des prochaines éditions du Budget des dépenses. Ces renseignements, à notre avis, sont nécessaires pour comprendre et évaluer les objectifs et l'impact des politiques gouvernementales.

Le président du Conseil du Trésor a souligné le fait que si le Parlement n'utilisait pas pleinement et efficacement les renseignements qui lui étaient ainsi fournis, la révision de celui-ci aurait été faite en vain.

L'IMPACT DE L'AUTOFINANCEMENT

Donnant suite aux recommandations du Comité, le gouvernement a adopté un régime d'autonomie financière relative aux locaux des ministères (par l'entremise du Programme de logement du ministère des Travaux publics). On tiendra compte de cette nouvelle politique dans les budgets des dépenses ultérieurs ce qui, nous l'espérons, permettra d'avoir une idée plus exacte du coût de ce programme.

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Pour faciliter le plus possible la compréhension du Budget des dépenses par les parlementaires et autres profanes, nous recommandons que les mots «subventions» et «contributions» soient examinés et, dans la mesure du possible, remplacés par des mots plus précis. En ce moment, une «contribution» doit faire l'objet d'une vérification et d'un crédit, tandis qu'une